

Compte-rendu de la réunion de santé du 6 avril 2022

Présents :

Thierry Troël (maire de Glomel), Amélie Tomaszewski (1ère adjointe en charge de la santé, du social et de l'environnement), Christine Rabetrano (soins énergétiques LaHoChi, Conseils bien-être huiles essentielles DoTERRA, Harmonisation énergétique des lieux), Gildas Blanchard (psychologue), Sonia le Guyader (infirmière), Viviane Dauny (infirmière), Emmanuel Boillot (infirmier et conseiller délégué en charge du CCAS), Christine Le Mouël (pharmacienne), Bertrand Boschat (médecin généraliste).

La seconde réunion de santé s'est tenue à la mairie de Glomel. Les professionnels de santé et les élus travaillent en collaboration, depuis plusieurs semaines, sur deux grands axes :

- soutenir l'existant en permettant une meilleure pratique des métiers de la santé,
- développer l'offre sur la commune.

Le premier axe est de consolider l'offre en améliorant les conditions d'exercice des professionnels déjà présents. Ces derniers ont d'ailleurs évoqué leurs besoins : l'amélioration des locaux existants, la mise en place d'un secrétariat médical et l'organisation de moments d'échanges collectifs afin d'améliorer la relation entre professionnels pour une meilleure prise en charge des patients.

Le second axe est de permettre l'accueil de nouveaux professionnels en vue d'enrichir l'offre de soins et de compléter celle déjà présente. L'accueil de stagiaires et d'internes sur la commune semble être un levier important pour consolider et améliorer cette offre médicale sur notre territoire.

Pour répondre au mieux aux besoins des jeunes générations, il s'agira de rencontrer des porteurs et porteuses de projets comme par exemple le « réseau hameau de santé » ou encore le pôle de santé Bel-air à Priziac. Toutes les pistes seront examinées afin de maintenir et développer l'offre de santé.

D'ailleurs, un dialogue a déjà été engagé avec l'une des porteuses du projet de santé de la commune de Rostrenen, pour réfléchir à une offre de santé qui correspond au bassin de vie.

Pour finir, un réseautage est indispensable de manière à permettre une large communication sur la recherche de professionnels et professionnelles sur la commune.

A ce jour, la mise en place d'un répertoire de professionnels de santé a été validée. Il permettra à chacun de se contacter rapidement en cas de nécessité. De plus, les professionnels et les élus se rencontreront toutes les six semaines lors d'une réunion qui permettra de faire le point sur l'avancée du travail. Ce rendez-vous est ouvert à tous les professionnels et toutes les communes qui souhaitent prendre part au projet.